



**Nations Unies Commission économique pour l'Afrique**

**QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES PAYS EN PREVISION DE  
L'EXAMEN ET DE L'EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU  
PROGRAMME D'ACTION DE BEIJING QUINZE ANS APRES SON  
ADOPTION (BEIJING+ 15)**

**Nom du pays:** REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

**Nom de la personne chargée  
de coordonner les réponses:** \_\_\_Mme Choukri Houssein Djibah

---

**Fonction/Titre:** Directrice de la Promotion du Genre

**Adresse:** Ministère de la Promotion de la Femme, du Bien-être Familial et des Affaires Sociales

**Téléphone – (Fixe):** (253) 35 34 02  
- (Mobile): (253) 82 25 01

**Télécopie:** (253) 35 04 39

**Courriel:** djibahchoukri@yahoo.fr



## INTRODUCTION

### **Questionnaire à l'intention des pays en prévision de l'examen et de l'évaluation de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing quinze ans après son adoption (Beijing) +15**

L'adoption, en 1995, du Programme d'action de Beijing a inauguré une nouvelle ère pour l'autonomisation et la promotion de la femme. Ce programme invite tous les gouvernements à intensifier leurs efforts pour prendre en charge la question de l'inégalité entre hommes et femmes. En réponse à cet appel, les pays africains ont réitéré, en 2004, leur engagement à l'égard des objectifs du programme et de l'égalité entre hommes et femmes de manière générale. C'est ainsi qu'ils se sont engagés à relever les défis identifiés dans la *Synthèse des rapports intérimaires nationaux sur la mise en œuvre des programmes d'action de Dakar et de Beijing (2004)*. Le prochain examen portera donc sur les progrès accompli par les pays après la 7<sup>ème</sup> Conférence régionale africaine sur les femmes (Beijing + 10).

L'Assemblée générale des Nations Unies a chargé les Commissions régionales, notamment la Commission économique pour l'Afrique (CEA), de suivre la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing. A une réunion récente du Comité femmes et développement, les Etats membres ont pris connaissance du processus d'examen de la mise en œuvre du programme en Afrique et l'ont adopté avec quelques amendements à la session d'août 2008 du Comité.

Le processus d'examen en Afrique sera mené par plusieurs parties intéressées, notamment l'Union africaine et les organismes des Nations Unies. Afin d'assurer l'efficacité de l'examen, le présent questionnaire a pour objet de recueillir des données sur l'état de la mise en œuvre des politiques, programmes et mesures législatives dans le domaine de l'autonomisation et de la promotion de la femme dans votre pays. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir renseigner ce questionnaire de manière participative et en consultation avec toutes les parties intéressées par la mise en œuvre des activités relatives à l'autonomisation et à la promotion de la femme dans votre pays. Le mécanisme national en charge de la question de l'égalité entre hommes et femmes devrait assurer la coordination et fournir la documentation nécessaire à l'appui des réponses.

Les questionnaires dûment remplis seront analysés et résumés par la CEA et les résultats seront publiés dans le *rapport de synthèse* du rapport régional sur Beijing + 15 dans le cadre de la contribution africaine à l'examen et l'évaluation à l'échelle mondiale de Beijing + 15.

Le Secrétaire exécutif de la CEA vous saurais donc gré de bien vouloir renvoyer le questionnaire dûment rempli à la CEA, à l'adresse indiquée ci-après, par l'intermédiaire de la Communauté économique régionale et du Bureau sous-régional de la CEA de votre région:

**The OIC  
African Centre for Gender and Social Development  
Economic Commission for Africa  
P.O. Box 3001  
Addis Ababa, Ethiopia  
Fax: 251 11 551 2785/ 4416**

Les questionnaires sous le format MS Word doivent également être envoyés à l'adresse ci-après:  
eleteane@uneca.org

La date limite de présentation du rapport est fixée au **31 Mars 2009**

Merci par avance pour votre aimable collaboration.

## ACRONYMES

CEA	Commission économique pour l'Afrique
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement ( <i>tenue au Caire (Egypte) en 1994</i> )
DSRP	Document stratégique pour la réduction de la pauvreté
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
Sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union africaine
VIH	Virus d'immunodéficience humaine

**PREMIERE PARTIE**

**Mise en place d'un climat propice**

**Préambule:** Dans la présente section, les pays évaluent dans quelle mesure il existe un climat propice à une mise en œuvre efficace du Programme d'action de Beijing. Cette évaluation doit s'appuyer sur les aspects ci-après relatifs à la mise en place d'un tel climat pour la mise en œuvre du Programme:

- a) Dispositifs institutionnels
- b) Engagement à l'égard de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- c) Engagement à l'égard des protocoles continentaux sur l'égalité entre hommes et femmes
- d) Engagement à l'égard des protocoles sous régionaux sur l'égalité entre hommes et femmes
- e) Adoption d'une politique nationale en matière d'égalité entre hommes et femmes
- f) Questions nouvelles pour l'Afrique
- g) Intégration des principes d'égalité entre hommes et femmes aux stratégies nationales de développements et aux documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté (DSRP)

**a) Dispositifs institutionnels en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'équité et de l'autonomisation des femmes**

**1.1** Des dispositifs institutionnels en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'équité et de l'autonomisation des femmes ont-ils été mis en place, conformément aux objectifs stratégiques du Programme d'action de Beijing et aux recommandations des différents examens de sa mise en œuvre?

Oui

Non

Si c'est le cas, veuillez énumérer les différents dispositifs et mécanismes institutionnels existants:

<b>Dispositif institutionnel</b>	<b>Année de mise en place</b>	<b>Fonction(s)</b>
Ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé de la Promotion de la Femme	1999	
Ministère de la Promotion de la Femme de pleine compétence	2008	

**1.2** Quelles sont les principales contraintes qui entravent le bon fonctionnement des mécanismes nationaux en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ?

Manque de moyen financier

**b) Engagement vis-à-vis de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes**

**1.3** Quelles nouvelles activités ont été menées en relation avec la Convention depuis l'évaluation de 2004? Quels enseignements ont-ils été tirés?

La République de Djibouti a ratifié la CEDAW en 1998 mais n'a point présenté de rapport. J'informe aussi que le premier rapport initial et combiné sera présenté en septembre/octobre 2009

**1.4** Le gouvernement a-t-il ratifié le protocole additionnel à la Convention?

Oui  année de ratification [\_\_\_\_\_]

Non



Si c'est le cas, veuillez indiquer les domaines intégrés à la stratégie nationale de développement et inscrits au budget du programme national d'activités (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est oui* )

**Questions relatives à l'égalité hommes-femmes intégrées aux stratégies nationales de développement ou au document stratégique pour la réduction de la pauvreté**

**Questions relatives à l'égalité hommes-femmes inscrites budget du programme au national de développement**

<b>Les 12 domaines critiques</b>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
1. Les femmes et la pauvreté	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Les femmes et l'économie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Éducation et formation des femmes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Les femmes et la santé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. La violence à l'égard des femmes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
6. Les femmes et les conflits armés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Les femmes et la prise de décision	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Les droits fondamentaux des femmes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Les femmes et les medias	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Les femmes et l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
11. La petite fille	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Le VIH/Sida	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
 <b>Questions nouvelles pour l'Afrique</b>		
13. Financement de l'égalité hommes-femmes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
14. Autres (préciser)		

1.12 Veuillez évaluer le degré de disponibilité dans votre pays des statistiques et données ci-après

Très satisfaisant	Satisfaisant	Moyen	Insuffisant	Très insuffisant
1	2	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4	5

Disponibilité des statistiques sur la question de l'égalité hommes - femmes dans les domaines ci-après	Réponse				
	1	2	3	4	5
Données ventilées par sexe sur les questions sociales (éducation, santé)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Données ventilées par sexe sur les questions économiques (production, revenu, commerce, emploi, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Données ventilées par sexe sur les questions environnementales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Données ventilées par sexe sur la gestion du temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Statistiques sur la violence liée au genre /violence à l'égard des femmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Statistiques sur les postes de responsabilité occupés par les femmes (gouvernement, Parlement, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1.13 Évaluer l'efficacité de la méthode de diffusion des statistiques sur la question de l'égalité entre les hommes et les femmes

Très suffisante	Suffisante	Moyenne	Mauvaise	Insuffisante
1	2	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4	5

1.13.1 Fait-on appel aux TIC? Oui  Non   
Veuillez préciser:

---

## DEUXIEME PARTIE: Examen des 12 domaines critiques et autres questions nouvelles

**Préambule:** La deuxième partie contient une série de questions qui peuvent être utilisées pour évaluer les résultats d'un pays par rapport aux mesures que doivent prendre les gouvernements, comme indiqué dans le Programme d'action de Beijing de 1995. Tous les domaines critiques sont couverts. Les pays examineront également leurs résultats à la lumière des questions interdépendantes et des questions nouvelles pour l'Afrique en rapport avec le Programme d'action de Beijing.

### Section 1: Les femmes et la pauvreté

#### a) Mesures prises par le gouvernement

2.1.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement à travers la révision des grandes orientations, la mise en place d'un nouveau cadre juridique et d'autres interventions et stratégies socio-économiques, pour renforcer l'autonomie des femmes et réduire leur niveau de pauvreté. *(Ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")*

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Réaffectation des dépenses publiques en faveur des programmes et projets visant à renforcer l'autonomie des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Mise en place d'une agence djiboutienne de développement social	
Mise en place d'instruments de protection sociale (filets de protection en faveur des femmes et des petites filles)	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Code de la famille (2002)	
Fourniture de services (formation, services juridiques, crédit) aux femmes pour la création d'entreprises.	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Caisse populaire d'épargne et de crédit (CPEC) PDMM (projet de développement de la micro finance et de la micro entreprise)	

#### b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.1.2 En ce qui concerne le domaine critique "Les femmes et la pauvreté", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à renforcer l'autonomie des femmes et à réduire la pauvreté. *(Cocher la case appropriée)*

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place d'un mécanisme de gestion axé sur les résultats	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes- femmes et utilisation des TIC pour réduire la pauvreté des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes - femmes pour réduire la pauvreté	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

Création des caisses d'épargne et des crédits ( CPEC , PDMM)

## Section 2: Education et formation des femmes

### a) Mesures prises par le gouvernement

2.2.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement en faveur de l'éducation et de la formation des femmes. (Ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Elimination des obstacles qui entravent l'accès des garçons et des filles à l'éducation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapprochement de l'offre scolaire des lieux d'habitation ;</li> <li>• Gratuité de l'école ;</li> <li>• en milieux ruraux, entretien de cantines scolaires ;</li> <li>• développement du partenariat Ecoles/ familles,</li> <li>• mise en œuvre continue de campagnes de mobilisation sociale</li> </ul>	<b>Accroissement des taux bruts de scolarisation</b>
Mesures visant à renforcer la présence et le maintien des femmes et des filles dans l'enseignement supérieur, notamment dans les sciences, les mathématiques et la technologie	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Mise en place d'un service d'information et d'orientation	
Comblent l'écart entre hommes et femmes dans l'alphabétisation fonctionnelle de base	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Programmes d'alphabétisation pour femmes exécutés par le Ministère de la Promotion de la femme	
Appuyer et effectuer des études et des recherches sur la question de l'égalité hommes - femmes	Oui <input type="checkbox"/>	<b>Non réalisé</b>	
Eliminer les disparités entre hommes et femmes dans tous les domaines de l'enseignement supérieur d'ici à 2015	Oui <input type="checkbox"/>	Sans objet: l'admission à l'enseignement supérieur passé par l'obtention du baccalauréat.	
Mesures pour lever les obstacles qui entravent la scolarisation des adolescentes enceintes	Oui <input type="checkbox"/>	Sans objet. Le mariage précoce ou le détournement de mineure sont interdits par la loi.	

### b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.2.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Education et formation des femmes", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à renforcer l'autonomie des femmes et à réduire la pauvreté. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes-femmes et utilisation des TIC pour l'éducation des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Prise en charge des questions de sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes – femmes en faveur de l'éducation et de la formation des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une des questions ci-dessus est "oui", veuillez préciser:

\_\_\_\_\_

### Section 3: Les femmes et la santé

#### a) Mesures prises par le gouvernement

2.3.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer des services de santé de qualité pour les femmes (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui"*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD et de la Déclaration de Copenhague	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		document 2008 stratégie pour 2012
Elaboration, mise en œuvre et suivi de programmes de santé tenant compte de l'égalité hommes - femmes, notamment des services de santé en matière de reproduction et de sexualité et des services d'éducation abordables pour les femmes et les jeunes filles, et augmentation des ressources pour la santé des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Programme national de la santé reproductive	Taux de prévalence de la contraception 22% En 2008.
Réduction de la morbidité et de la mortalité maternelles, prise en charge des effets des avortements non médicaux, accès permanent des filles aux services et information en matière de santé et de nutrition, et lutte contre les pratiques traditionnelles préjudiciables pour la santé des femmes et des filles, notamment les mutilations génitales	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	mise en place des bonnes pratiques pour la réduction de la natalité (hémorragie)	supplémentassions systématiques de fer folding à toutes les femmes depuis 1999
Appui aux interventions visant à réduire la propagation du paludisme, des maladies cardiovasculaires, des infections sexuellement transmissibles et des cancers féminins, notamment la fourniture de services de santé en matière de reproduction gratuits ou subventionnés	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Distributions des moustiquaires imprégnés: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bénéficiaire de CPN</li> <li>▪ Mise en place d'un centre de SR</li> </ul>	un centre est crée a cet effet
Introduction de cours obligatoires sur l'égalité hommes-femmes dans les facultés de médecine	Oui <input type="checkbox"/>		

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.3.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "*Les femmes et la santé*", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à assurer des soins de santé de qualité pour les femmes et à réduire la pauvreté. (*Cocher la réponse appropriée*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes-femmes et TIC pour la santé des femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes- femmes pour améliorer la santé des femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Appui aux femmes âgées	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Appui aux filles contaminées par le VIH/Sida	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une des questions ci-dessus est "oui", veuillez préciser:

---



---



---

**Section 4: Le VIH/Sida et ses effets sur l'égalité hommes-femmes**

**a) Cadre institutionnel et politique national**

2.4.1 Votre gouvernement a-t-il mis en place un cadre institutionnel pour la prise en charge de la question du VIH/Sida ou adopté une stratégie ou des mesures, notamment une modification du dispositif législatif pour répondre aux préoccupations en la matière ?

Oui

Non

Si oui, veuillez apporter les précisions ci-après:

	Oui	Non
1. Existence d'une politique du VIH/Sida soucieuse d'égalité entre les hommes et les femmes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2. Existence de directives et normes de prestation de services soucieuses d'égalité entre les hommes et les femmes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3. Disponibilité des ressources humaines suffisantes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Autres (veuillez préciser):	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.4.2 Votre gouvernement a-t-il mis en place des cadres juridiques opérationnels pour atténuer la vulnérabilité des femmes et des jeunes filles et en assure-t-il le suivi?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser : Cadre embryonnaire et résultats peu suivis

**b) Stratégie de prévention et de traitement du VIH/Sida**

2.4.3 Votre gouvernement a-t-il adopté récemment des mesures et des politiques visant notamment à modifier la législation dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de traitement du VIH/Sida?

<b>Stratégies de prévention et de traitement du VIH/Sida</b>	<b>Réponse</b>	<b>Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national</b>	<b>Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)</b>
Conseils et dépistage volontaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		<b>Peu de diffusion dans les régions périphériques</b>
Disponibilité et utilisation des préservatifs masculins et féminins	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		<b>Femidon peu disponible auprès des usagers</b>
Interventions ciblées en direction des femmes et d'autres groupes vulnérables	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		
Prévention de la transmission de la mère à l'enfant	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		
Administration de la thérapie antirétrovirale	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		
Campagnes de communication pour modifier les comportements	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		
Soins médicaux et psychologiques et services sociaux pour les victimes du VIH/Sida	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		
Soins à domicile	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		
Autres (veuillez préciser)	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		

## Section 5: Violence à l'égard des femmes

### a) Mesures prises par le gouvernement

2.5.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour éliminer la violence à l'égard des femmes (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui"*)

Stratégies de prévention et de traitement du VIH/Sida	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Dispositions juridiques pour sanctionner la violence à l'égard des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Code pénal Code de procédure pénal Code de la Famille	
Promulgation ou renforcement de la législation sanctionnant les contrevenants et appui aux femmes victimes de violence à travers une assistance judiciaire et juridique	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Cellule d'écoute, d'orientation et d'information (CEOI)	
Prise en compte de l'égalité hommes -femmes dans toutes les politiques et lois en rapport avec la violence à l'égard des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Accès des femmes handicapées à l'information sur les services en faveur des victimes de la violence	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		
Existence de foyers et de services de secours dotés de moyens financiers suffisants à la disposition des filles et des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Recherche, collecte de données et compilation de statistiques sur la violence au sein de la famille	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures visant à empêcher le tourisme sexuel et la traite des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Code de procédure pénal	
Encouragement des médias à examiner les effets des approches stéréotypées des rôles respectifs des hommes et des femmes, notamment celles qui sont véhiculées par la publicité	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Stratégie de communication sur les violences fondées sur le genre dont les mutilations génitales féminines (MGF)	

### b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.5.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "*La violence à l'égard des femmes*", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à éliminer la violence à l'égard des femmes. (*Cochez la réponse appropriée*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes pour éliminer la violence à l'égard des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une des questions ci-dessus est "oui", veuillez préciser:

\_préparation et élaboration de la stratégie nationale sur les violences fondées sur le genre programmée en 2009/2010\_

## Section 6: Les femmes et les conflits armés

### a) Mesures prises par le gouvernement

2.6.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour protéger les femmes dans les situations de conflit armé (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est “oui”*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
La voix des femmes dans la prévention des conflits est entendue et elles participent activement aux processus de paix, notamment la planification, la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets en faveur des réfugiés	Oui <input type="checkbox"/>		
Formation des femmes au règlement des conflits, à la réconciliation et à la tolérance	Oui <input type="checkbox"/>		
Prise en compte de l'égalité hommes-femmes dans le règlement des conflits armés et autres	Oui <input type="checkbox"/>		
Enquêtes et poursuites contre les membres de la police, des services de sécurité et des forces armées impliqués dans des actes de violence à l'égard des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Protection et garantie de l'intégrité des femmes réfugiées	Oui <input type="checkbox"/>		
Formation des officiers de l'armée dans le domaine des droits fondamentaux des femmes et mesures pour aider les femmes réfugiées à surmonter les traumatismes consécutifs aux viols et à l'isolement	Oui <input type="checkbox"/>		
Application des dispositions de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU	Oui <input type="checkbox"/>		
Application des dispositions du Protocole de l'UA sur les droits fondamentaux des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Ratification et intégration des conventions et protocoles internationaux à la législation nationale	Oui <input type="checkbox"/>		

### b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.6.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire “*Les femmes et les conflits armés*”, veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à protéger les femmes dans les conflits armés. (*Cocher la réponse appropriée*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes-femmes et utilisation des TIC en faveur des femmes dans les situations de conflit	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Prise en charge des questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Financement de l'égalité hommes-femmes en faveur des femmes dans les conflits armés	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
---	------------------------------	------------------------------

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

Les mesures/actions susmentionnées dans les rubriques 261 et 262 ne sont pas traitées faute d'information et manque de données transmis au Ministère de la Défense. Par conséquent ces activités ne sont menées.

## Section 7: Les femmes et l'économie

### a) Mesures prises par le gouvernement

2.7.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer la pleine participation des femmes à l'économie (ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Adoption et promulgation de lois garantissant un accès égal à l'emploi et à la protection sociale	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Création de l'Agence Nationale de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (ANEFIP)</b>	
Garantie d'un accès égal aux capitaux et aux opportunités commerciales.	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Accès libre au financement Mise en place d'un Fonds de Développement de Djibouti Mise des Caisses d'Epargne et de Crédits</b>	
Renforcement des capacités dans le domaine de l'analyse économique qui tient compte de l'égalité hommes-femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		
Ratification et intégration à la législation nationale des conventions et protocoles internationaux garantissant la participation des femmes à l'économie		<b>Mise en place de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH)</b>	

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.7.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Les femmes et l'économie", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à assurer la pleine participation des femmes à l'économie. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes- femmes et utilisation des TIC pour la participation des femmes à l'économie	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Prise en charge des questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes- femmes pour favoriser la participation des femmes à l'économie	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

Les actions menées par le gouvernement en faveur de la réduction des inégalités sociales, surtout en faveur de la promotion de la femme et de la famille en particulier se sont accentuées de plus en plus, et en particulier au cours de ces dix dernières années, où des progrès réels, voire importants, sont accomplis dans bien de domaines (éducation, santé, formation professionnelle, habitat social, développement rural, développement local et décentralisation, programmes d'assistance aux populations vulnérables et aux sinistrés, protection sociale, solidarité, etc.), ou vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en matière de solidarité grâce à la nouvelle Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS) .

**Section 8: Les femmes et la prise de décisions**

**a) Mesures prises par le gouvernement**

2.8.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer une participation effective des femmes à la gouvernance, au pouvoir et à la prise de décisions. (Ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Encouragement et renforcement de la représentation des femmes dans les structures politiques	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	2 femmes occupant actuellement des ministères de pleine compétence	2005 : 2 femmes ministres déléguées 2008 : 2 femmes ministres
Encouragement d'une plus grande participation des femmes, notamment les autochtones, aux processus de prise de décisions	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	2003: 7 femmes parlementaires 2006 : élues locales 2008: 9 femmes parlementaires	Le pourcentage de représentation du genre au Parlement est passé de 0 à 14% grâce à des mesures législatives du Gouvernement
Appui aux travaux de recherche visant à identifier les			

voies et moyens de renforcer l'autonomie politique des femmes			
---	--	--	--

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.8.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Les femmes et la prise de décisions", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à assurer une participation égale des femmes au pouvoir et à la prise de décisions. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place de mécanismes institutionnels	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes-femmes et TIC pour la participation des femmes à la prise de décisions	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

Le positionnement des femmes au niveau des instances de prise de décision a connu une avancée perceptible; il a plutôt évolué positivement en dix ans. Elles n'ont cessé de prendre de la place dans le paysage djiboutien.

**Section 9: Droits fondamentaux des femmes**

**a) Mesures prises par le gouvernement**

2.9.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour protéger les droits fondamentaux des femmes. (Ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Présentation en temps voulu à la Commission du rapport sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Diffusion de l'information sur les mécanismes de recours nationaux, régionaux et internationaux contre les violations des droits des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Cellule d'Ecoute, d'Information et d'Orientation</b>	
Consécration du principe de l'égalité hommes-femmes dans la législation nationale et multiplication des programmes pour protéger les droits fondamentaux des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Constitution (1992) CEDAW (1998) Code de la Famille (2002)</b>	
Traduction dans un langage accessible au plus grand nombre des données relatives à l'égalité hommes-femmes, notamment les protocoles pertinents	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Le Code de la Famille a été traduit dans toutes les langues nationales du pays sous forme de cassettes audio</b>	
Ratification et intégration à la législation nationale des conventions et protocoles internationaux et africains	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Mise en place de la Commission Nationale</b>	

garantissant les droits fondamentaux des femmes		<b>des Droits de l'Homme (CNDH)</b>	
---	--	-------------------------------------	--

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.9.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Les droits fondamentaux des femmes", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à protéger les droits des femmes. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes-femmes et TIC	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

---



---



---

**Section 10: Les femmes et les medias**

**a) Mesures prises par le gouvernement**

2.10.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer une participation effective des femmes dans les medias (ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Mesures pour appuyer la recherche sur les femmes et les medias et garantir leur accès et leur participation à ces moyens d'information	Oui <input type="checkbox"/>		
Encouragement des politiques médiatiques favorisant l'égalité hommes- femmes, en général, et dans les nominations à tous les postes dans les medias, en particulier	Oui <input type="checkbox"/>		
Encouragement et reconnaissance des réseaux médiatiques féminins	Oui <input type="checkbox"/>		
Encouragement de la participation des femmes à l'élaboration des directives professionnelles et des codes de conduite des medias	Oui <input type="checkbox"/>		
Encouragement des travaux de recherche soucieux d'égalité entre les hommes et les femmes, mise en œuvre d'une stratégie d'information, d'éducation et de communication et appui à la recherche sur les femmes et les medias	Oui <input type="checkbox"/>		
Application des dispositions du Sommet mondial sur la			

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.10.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "*Les femmes et les médias*", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à assurer une participation égale des femmes dans les médias. *(Cocher la réponse appropriée)*

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place de mécanismes institutionnels	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes -femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

**Section 11: Les femmes et l'environnement**

**a) Mesures prises par le gouvernement**

2.11.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer une participation effective des femmes aux activités liées à l'environnement (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui"*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Mesures intégrant le principe de l'égalité hommes-femmes dans la conception et la mise en œuvre d'une gestion écologiquement rationnelle des ressources, notamment en milieu rural	Oui <input type="checkbox"/>		
Mesures pour prendre en compte l'égalité hommes-femmes dans la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le développement n° 7 et renforcer l'autonomie des femmes en tant que productrices et consommatrices pour assurer l'efficacité des interventions dans le domaine de l'environnement	Oui <input type="checkbox"/>		
Fourniture d'une assistance technique aux femmes dans certains secteurs comme l'agriculture, la pêche, la petite entreprise, le commerce et l'industrie	Oui <input type="checkbox"/>		
Évaluation des politiques et programmes du point de vue de leurs effets sur l'environnement et de l'accès égal des femmes aux ressources naturelles et à leur utilisation	Oui <input type="checkbox"/>		

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.11.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Les femmes et l'environnement", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à favoriser une participation égale des femmes dans le domaine de l'environnement. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes –femmes et TIC	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes -femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

L'environnement étant un domaine transversal, les actions en la matière sont également exécutées par plusieurs Ministères.

**Section 12: La petite fille**

**a) Mesures prises par le gouvernement**

2.12.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement en faveur des petites filles (ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Elimination des injustices et des obstacles au droit d'héritage des petites filles	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Code de la famille CDE (1992)	
Adoption et promulgation d'une législation pour protéger les jeunes filles de toutes les formes de violence et ne légaliser les mariages qu'avec leur consentement	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Code de la famille (2002)	
Mise en œuvre de politiques, plans et programmes pour assurer la survie, la protection, l'épanouissement et le progrès des ss	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Programme « orphelins et enfants vulnérables » Fondation diwan al-zakat Centre de protection de la mère et de l'enfant	
Recherches en cours sur la situation des petites filles et réadaptation des politiques et programmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Etude sur la situation des enfants à Djibouti	
Elaboration et adoption de programmes, de matériaux pédagogiques et de manuels pour améliorer l'image, la vie et les opportunités d'emploi des jeunes filles	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Programme de prise des orphelins et des enfants	

		<b>vulnérables (OEV) Programme de lutte contre les Mutilations Génitales Féminines</b>	
Garantie d'une prestation équitable de services et de matériel aux jeunes filles handicapées	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Ouverture des classes pour les jeunes filles handicapées</b>	

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.12.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "La fillette", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à favoriser les droits des petites filles. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes- femmes et TIC	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes -femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

**b) Ratification ou intégration à la législation nationale des protocoles mondiaux pertinents**

2.12.2 Votre pays a-t-il ratifié et intégré la Convention relative aux droits de l'enfant à sa législation?

**Ratification**  
Oui

**Intégration**  
Oui

Si la réponse à la question ci-dessus est "oui", veuillez préciser: la convention relative aux droits de l'enfant a été ratifiée en 1990 par la République de Djibouti

### **TROISIÈME PARTIE: Examen des principaux acquis, défis et enseignements**

De manière générale, dans le cadre de vos efforts pour mettre en œuvre le Programme d'action de Beijing dans votre pays, veuillez mentionner les quatre principaux acquis, défis et enseignements qui, selon vous, méritent d'être signalés. Veuillez les classer par ordre de priorité.

#### **Principaux acquis dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing**

1. le Ministère Délégué auprès du Premier Ministre chargé de la Promotion de la Femme, du Bien-être Familial et des Affaires Sociales devient un Ministère de pleine compétence en 2008 et est dirigé par **Mme Nimo Boulhan Houssein**
2. augmentation des femmes parlementaires (passant de 7 à 9)
3. mise en place d'un mécanisme de suivi et évaluation
4. mise en place d'une cellule d'écoute, d'information et d'orientation des femmes victimes de violences en 2007 au sein de l'Union Nationale des Femmes Djiboutiennes présidée par la Première Dame du Pays, **Mme Kadra Mahamoud Haid**

#### **Principaux défis dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing**

1. Institutionnalisation du genre
2. difficulté de consolider le réseau des points focaux
3. difficultés liés au renforcement des actions

#### **Principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing**

1. l'importance de la parité entre les sexes
2. Reconnaissance de la place de la femme dans le développement
3. Abondant progressif des pratiques traditionnelles néfaste

#### **Note finale:**

Considérez-vous que certains thèmes pertinents ne soient pas couverts par le présent questionnaire? Si oui, veuillez faire part de votre point de vue, de vos commentaires et de vos observations à ce sujet

**MERCI INFINIMENT!**